

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Documents à conserver

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire (*pour tous les élèves*)
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels
- Courrier de l'APEL

- Brochure de la *Mutuelle Saint Christophe* (pour consultation et création de l'espace personnel sur le site internet)
- Rentrée des internes et rencontre des familles (*pour les internes seulement*)

Documents à rendre

Des documents devront être restitués à la rentrée :

- Pour les internes : Autorisations de sorties à remettre à Mme GUIBERT- BATTAINI Alexandra, responsable de l'internat.

Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée et devront être retournés au professeur principal, au plus tard le 15 septembre :

- Pour les élèves de première uniquement « recensement LVA & LVB », à remettre au professeur principal.
- Pour tous les élèves « Fiche de vie scolaire » : une fiche de vie scolaire sera remise à votre enfant, par le professeur principal, le jour de la rentrée. *En l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties.*
- Pour les nouveaux élèves, concernés par des situations spécifiques (PAI-PAP-PPS, aménagements aux conditions d'examen...), retourner au professeur principal l'ensemble des pièces et éléments requis (formulaires, bilans, notifications d'aménagement aux conditions d'examen...).

ORGANISATION DE LA RENTREE 2025-2026

✓ Rentrée des élèves :

• **Mardi 2 septembre**

Secondes	8H
----------	----

Les élèves de seconde sont pris en charge, de 8h à 12h, par les professeurs principaux pour accueil et traitement des informations administratives (carnet de bord, carte de restauration, emploi du temps...). Cet accueil sera assorti d'un temps d'intégration, en classe, animé par le professeur principal et d'un temps d'information sur le fonctionnement de la vie scolaire, en amphithéâtre.

Temps du repas 12h-14h : offert par l'établissement. La présence de chaque élève est requise à cette occasion. Cours de 14h à 16h, selon l'emploi du temps habituel.

Fin de la journée à 16h.

Reprise des cours, selon l'emploi du temps habituel, pour les élèves de seconde le mercredi 3 septembre, à 9h, (pour permettre de 8h à 9h, l'accueil des élèves du cycle terminal).

• **Mercredi 3 septembre**

PREMIERES	8H
TERMINALES	

Les élèves de première et terminale sont pris en charge, de 8h à 9h, par les professeurs principaux pour accueil et traitement des informations administratives (carnet de bord, carte de restauration, emploi du temps...). Dès 9h, cours selon l'EDT habituel.

✓ Photo de classe : 5 septembre, selon un ordre de passage communiqué par le professeur principal.

✓ Manuels scolaires et fournitures :

- **Manuels scolaires :**

Niveaux **SECONDE-PREMIERE-TERMINALE** : les manuels scolaires seront remis la semaine de la rentrée, selon la procédure indiquée par les professeurs principaux.

- **Fournitures** : le jour de la rentrée, les élèves viennent avec de quoi écrire. Les professeurs indiqueront, dès la rentrée, les fournitures spécifiques, pour chaque matière.
- Se munir également d'un agenda personnel.

► **Chaque élève devra être impérativement muni, dès la rentrée scolaire :**

- d'une calculatrice graphique (modèles souhaités : TI-83 Premium CE Edition Python, ou TI-82 Advanced Edition Python, avec mode examen).
- d'une blouse de travaux pratiques (à manches longues-100% synthétique interdit), pour les activités expérimentales en laboratoire.

✓ Emploi du temps :

Il est remis le jour de la rentrée.

- ✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur** : Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi mardi, jeudi vendredi : 07h45-12h15 et 13h-17h15

Mercredi : 07h45-12h15 et 13h-16h

Certificat de scolarité :

Dans l'espace Documents via Ecole Directe, vous trouverez de manière permanente, un exemplaire du certificat de scolarité.

Relations avec les familles :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
Formation des parents correspondants suivie de l'assemblée générale de l'A.P.E.L.		Jeudi 3 octobre, 18h30
Secondes	Réunions de rentrée	Mardi 9 septembre, à partir de 17h30 (horaires selon la classe communiqués à la rentrée)
	Rencontres parents-professeurs - trimestre 1, (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant décembre-Janvier
	Rencontre parents-professeurs principaux- trimestre 2 (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant Avril
Premières	Réunion de rentrée	Jeudi 11 septembre, 17h30
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant Décembre
Terminales	Rencontres parents professeurs principaux (sur inscription via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant Décembre
	Réunions d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie générale et de la voie technologique	Courant Janvier 2026
Les modalités et horaires relatifs aux différents temps de rencontres seront précisés dans le courant de l'année scolaire et demeurent susceptibles d'ajustements, modifications et/ou reports.		

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.

Pour les nouveaux élèves, les responsables légaux conserveront et utiliseront les identifiants & codes *EcoleDirecte* communiqués lors de la procédure d'inscription.

Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, les identifiants *EcoleDirecte* « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2025-2026). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte*.

Dates des vacances scolaires (Pour l'académie de Grenoble - Zone A).

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<i>Toussaint</i>	<i>17 octobre-3 novembre</i>
<i>Noël</i>	<i>19 décembre-5 janvier 2026</i>
<i>Hiver</i>	<i>6 février-23 février</i>
<i>Printemps</i>	<i>3 avril - 20 avril</i>



Attention :

Les classes vaqueront pour le pont de l'Ascension du 14 au 17 mai 2026.

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas en capacité de satisfaire ce type de demande étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes ainsi que les multiples contraintes et priorités d'ordre pédagogique et organisationnel. De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

Carnet de bord et ÉcoleDirecte :

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'ÉcoleDirecte. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

Que faire si...

... votre enfant est absent :

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 93 17 47

ou par courriel : survlgt@lycee-julesfroment.fr ou via la messagerie EcoleDirecte « Vie Scolaire LGT »

- Remplir et signer le carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

...vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la Vie Scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire auprès de la Coordinatrice de Vie Scolaire. D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

Rappel :

Retards : La ponctualité et l'assiduité sont des critères de réussite et constituent une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et pourra être orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

Point écoute :

Un point écoute anonyme et gratuit animé par une infirmière spécialisée se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Ordinateurs portables personnels :

Nous rappelons que l'utilisation d'un ordinateur, personnel, portable en classe, (à l'exclusion des élèves bénéficiant d'une mesure d'aménagement de scolarité formalisé, dans le cadre d'un PAP, GEVASCO), **n'est pas autorisée.**

D'autre part, les élèves autorisés dans le cadre d'un aménagement de scolarité, (formalisé dans le cadre d'un PAP/GEVASCO), à utiliser leur ordinateur personnel, en classe, devront impérativement, **dans le cadre de toute situation d'évaluation, exclusivement utiliser un ordinateur mis à disposition par l'établissement.**

Salle repas tirés du sac : pour des besoins pédagogiques, la salle jusqu'à alors mise à disposition pour la prise des repas tirés du sac, ne sera plus accessible. Nous rappelons également que les repas tirés du sac ne peuvent pas être consommés dans les locaux dédiés à la demi-pension (restaurant scolaire, cafétéria), mais exclusivement au foyer des élèves, qui sera doté de micro-ondes. Il est demandé aux élèves de veiller à la propreté des locaux et du matériel mis à disposition.

Objet : options et ateliers optionnels

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'enseignements de spécialité, d'options/ d'ateliers optionnels, de langues vivantes.

○ **Enseignements de spécialité** (pour les élèves de 1^{ère}, voie générale) :

Rappel : les enseignements de spécialités choisis par l'élève et sa famille, ayant fait l'objet d'une validation par le conseil de classe du troisième trimestre de l'année scolaire 2024-2025, **ne pourront être modifiés pour l'année scolaire 2025-2026 et devront obligatoirement être suivis par l'élève, tout au long de l'année.**

○ **Options / ateliers** :

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; **le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.**

Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves du cycle terminal, voie générale.

Des modules de Préparation à la poursuite d'études de santé, seront proposés aux élèves de première, via l'atelier « Prépasanté ». Les élèves de terminale, désireux de candidater en PASS (Parcours Spécifique Etudes de Santé) pourront quant à eux bénéficier, via la « terminale santé », d'une préparation hebdomadaire, assurée par notre partenaire Paracelse, à hauteur de 3h hebdomadaires sur 22 séances (samedi 9h-12h).

L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde.

L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.

La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :

- pour tous les élèves dès la 2^{nde} et en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'*Institut Cervantes* et l'*Université de Salamanque* en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue à raison d'une heure chaque semaine.
- pour tous les élèves de section européenne en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;

L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

D'autres ateliers pourront être proposés et présentés aux lycéens, courant septembre.

NB : les horaires et modalités de déroulement des options et ateliers optionnels seront communiqués à la rentrée.

ELEVES DE PREMIERE VOIE GENERALE & VOIE TECHNOLOGIQUE
PRECISIONS RELATIVES AU CHOIX DES LANGUES VIVANTES A et B - EXAMEN DU BACCALAUREAT

▪ **Pour les élèves de première, voie générale :**

Conformément aux directives officielles, pour l'inscription à l'examen du baccalauréat, les responsables légaux préciseront les LVA et LVB, choisies en fonction des souhaits de l'élève.

Pour cela, dès la rentrée les professeurs principaux remettront un formulaire demandant les choix LVA - LVB. Merci de réfléchir à ces choix dès à présent. Ce document devra impérativement être retourné au professeur principal, au plus tard le 16 septembre.



Ces choix seront valables pour l'ensemble du cycle terminal.

Pour les élèves inscrits en section européenne, l'anglais est la seule LVA possible.

▪ **Pour les élèves de première, voie technologique :**

En raison de l'ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante), les élèves de première voie technologique, devront impérativement choisir l'anglais au titre de la LVA, lors de l'inscription à l'examen du baccalauréat, au cours du premier trimestre de la classe de première.

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES PAR NIVEAUX

NIVEAU SECONDE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1/09/25 au 28/11/25	29/11/25 au 13/03/26	14/03/26 au 1/06/26

NIVEAU PREMIERE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1/09/25 au 21/11/25	22/11/25 au 06/03/26	7/03/26 au 29/05/26

NIVEAU TERMINALE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1/09/25 au 21/11/25	22/11/25 au 06/03/26	7/03/26 au 27/05/26

SITUATIONS SPECIFIQUES

PAI-PAP-PPS-NOTIFICATION D'AMENAGEMENT AUX CONDITIONS D'EXAMEN

Pour prendre connaissance des étapes et procédures à réaliser pour le renouvellement des PAI-PAP-PPS, nous vous rappelons de consulter la page dédiée à cet effet sur le site de l'établissement : <https://www.lycee-julesfroment.fr/eleves-a-besoins-educatifs-particulier-filiere-generale/>

- Pratique / Elèves à Besoins Educatifs Particuliers Filière générale et technologique.

PASS'REGION JEUNES

- **PASS'REGION :**
- **Rappel :** le *Pass'Région Jeunes* offre de nombreux avantages pour financer des activités sportives, culturelles, de santé et pour les jeunes engagés dans des missions d'engagement volontaire. Tous les détails sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>
- Pour les nouveaux lycéens n'ayant jamais eu de carte *Pass'Région*, il est recommandé d'en faire dès aujourd'hui la demande sur le site ci-dessus.
- Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est revalidée en ligne par l'établissement quand son inscription est effective.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires financés par la Région seront fournis par l'établissement, et remis aux élèves à la rentrée scolaire.

- *Des fichiers pédagogiques ou d'autres manuels scolaires sont également demandés pour certaines filières, spécialités ou options.*
- *Pour les lycéens de 1ère et Terminale STMG, le Pass'Région jeunes offre 50€ pour l'achat de ces manuels complémentaires (à utiliser auprès des librairies). Plus d'informations sur <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>*
- ***L'établissement ne fournit pas les fichiers pédagogiques, ni les manuels scolaires requis pour les enseignements optionnels. Leur commande et achat appartient donc, aux responsables légaux.***

FICHIERS PÉDAGOGIQUES LGT 2025-26

LGT Jules Froment Aubenas

 En 2nde : pour les élèves qui suivent l'enseignement optionnel « Management et gestion »

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Management et gestion : enseignement optionnel, 2nde	Fontaine Picard, 2024	9782744648922

En 1ère Générale : **seulement pour les élèves qui suivent la spécialité NSI :**

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Numérique et sciences informatiques. 1ère. Cahier de l'élève	Bordas, 2021	9782047338339

 En 1ère STMG

Le Pass'Réunion jeunes offre 50€ pour l'achat de ces manuels complémentaires pour les lycéens de 1^{ère} et Terminale STMG (à utiliser auprès des librairies). Plus d'informations sur <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Droit, 1ère STMG	Réflexe, Nathan, 2025	9782095051204
Economie, 1ère STMG	Réflexe, Nathan, 2025	9782095051198
Management, 1ère STMG	Réflexe, Nathan, 2025	9782095051211
Sciences de gestion et numérique, 1ère STMG	Fontaine Picard, 2025	9782744650970

 En 1ère ST2S

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Sciences et techniques sanitaires et sociales, 1ère ST2S	Pochette détachable Nathan Technique, 2021	9782091672816
Biologie et physiopathologie humaines, 1ère ST2S	Delagrave, 2019	9782206103464

 En Terminale STMG

Enseignement Supérieur
Enseignement Général et technologique
3 rue Albert Seibel
Tél. 04 75 93 80 00

Enseignement professionnel
18 rue Jean Mermoz
Tél. 04 75 93 80 00

Lycée Polyvalent Jules Froment-CS 50040-07201 AUBENAS CEDEX-email : lycee@lycee-julesfroment.fr – site : lycee-julesfroment.fr

Le Pass' Région jeunes offre 50€ pour l'achat de ces manuels complémentaires pour les lycéens de 1^{ère} et Terminale STMG (à utiliser auprès des librairies). Plus d'informations sur <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>

Titre	Collection, édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Management, Sciences de gestion et numérique, Terminale STMG	Fontaine Picard, 2024	9782744649066
Mercatique, Terminale STMG	Fontaine Picard, 2024	9782744648571
Droit, Terminale STMG	Réflexe détachable, Nathan, 2024	97820950352686
Economie, Terminale STMG	Réflexe détachable, Nathan, 2024	9782095035259
Gestion et finance, Terminale STMG	Fontaine Picard, 2024	9782744648854
Ressources humaines et communication	Delagrave, Réseaux STMG, 2022	9782206310220

En Terminale ST2S

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Sciences et techniques sanitaires et sociales, Terminale ST2S	Nathan, 2022	9782091676289
Biologie et physiopathologie humaines	Delagrave, 2020	9782206104492

 En Terminale Générale : pour les enseignements optionnels « mathématiques complémentaires » et « mathématiques expertes », les élèves de l'année précédente revendent leurs manuels aux élèves ayant besoin de ces manuels.

Titre	Édition et date de parution	Numéro d'EAN/ISBN
Maths complémentaires Terminale	Magnard, 2020	9782210114234
Maths expertes. Terminale	Lelivrescolaire.fr, 2020	9782377607808

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 2 octobre 2025 à 18h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

M. Brito, Président

L'équipe de l'internat est composée de différents personnels éducatifs.
Les internes doivent se rapprocher d'eux pour toute problématique liée à la chambre.
La responsable et coordinatrice de l'internat est Madame GUIBERT Alexandra.

Pour joindre l'internat :

Il est rappelé que l'internat est fermé dans la journée et ouvre à 17h00 en semaine, à 20h30 le dimanche et le mercredi à 12h30.

Pour joindre l'internat sur les heures d'ouverture uniquement :

✓ Tél : 06 71 90 23 11 – Laisser un SMS (lu à l'ouverture de l'internat).

Pour laisser un message électronique (lu à l'ouverture de l'internat) :

✓ E-mail : internat@lycee-julesfroment.fr

En dehors de ces horaires, joindre le site où est scolarisé l'élève (voir coordonnées en pied de page)

Trousseau à fournir obligatoirement :

- *Une paire de draps en 90 (à laver et à ramener tous les 15 jours) comprenant :*

Un drap housse et une housse de couette ainsi qu'un oreiller et sa taie sont indispensables.

- *Une couverture ou couette et/ou dessus de lit*
- *Un pyjama ou tenue de nuit, un peignoir, des pantoufles etc...*
- *Un nécessaire de toilette : brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampoing etc...*
- *Une serviette de toilette*
- *Un sac à linge sale*
- *Des cintres*
- *Médicaments habituellement utilisés doivent être remis à la responsable avec l'ordonnance.*

L'établissement peut prêter du linge de lit ou de toilette en cas d'oubli occasionnel.

L'alèse de matelas est fournie par l'établissement ; il appartient aux familles de l'entretenir régulièrement à chaque vacances.

IMPORTANT : les chambres doivent être entièrement vidées à chaque départ de vacances.

Madame, Monsieur,

Étant donné l'importance du temps passé en internat, une rencontre avec les familles est indispensable pour en expliquer le fonctionnement et faire connaissance.

L'équipe des surveillants et le directeur recevront toutes les familles, y compris celles des élèves déjà inscrits l'an dernier, selon le calendrier ci-dessous :

- Pour les 2^{ndes} générales et technologiques, 3^{èmes} Prépa-métiers, les CAP 1^{ère}, les 2^{ndes} professionnelles, étudiants de BTS :

La réunion de rentrée de l'internat est fixée au 1^{er} septembre 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.

- Pour les 1^{ères} et terminales professionnelles, 1^{ères} et terminales générales et technologiques et les 2^{ème} année CAP

La réunion de rentrée de l'internat est fixée au 2 septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Richard Barthélémy,
Chef d'Établissement.

L'établissement sera fermé du 11 juillet au 21 août. Dans l'attente de vous retrouver, pour la rentrée scolaire, l'équipe éducative vous souhaite d'excellentes vacances.

La pasto ?

au lycée Jules Froment

Ouvert à tous les
élèves du lycée

Prier, louer,
écouter la
parole de
Dieu...

Tu peux préparer un sacrement
d'initiation chrétienne : le baptême,
la première communion et / ou la
confirmation

débattre, échanger,
partager...

faire des rencontres,
découvrir et vivre de
belles choses

Horaires d'ouverture
de la salle pasto
Lundi, mardi, jeudi & vendredi
de 8h à 16h

